

Jeudi 05 novembre 2020

## Face à la crise sanitaire, l'expérimentation de la piétonisation des rues s'étend à trois nouvelles écoles rouennaises

Dès le lundi 9 novembre, trois nouvelles écoles sont concernées par l'expérimentation de la piétonisation des rues lancée en septembre dernier. Au total, 11 établissements rouennais vont bénéficier de cette expérimentation jusqu'au 18 décembre prochain.

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, et Florence HEROUIN LEAUTEY, Adjointe en charge des écoles et de la petite enfance :** « *L'expérimentation lancée à la rentrée de septembre a été plébiscitée par les parents à l'occasion de la dernière réunion organisée en visioconférence. La méthode de co-construction que nous avons souhaitée a une nouvelle fois porté ses fruits. C'est cette méthode qui permet aujourd'hui d'étendre le dispositif à trois nouveaux établissements dans un contexte marqué par l'évolution de la crise sanitaire, mais aussi par le renforcement du plan Vigipirate.* »



A compter du lundi 9 novembre 2020, et jusqu'au 18 décembre 2020, des rues sont fermées devant trois nouvelles écoles pour sécuriser les abords à l'ouverture le matin (8h10/8h35) et lors de la fin des cours l'après-midi (16h10/16h45) :

- Élémentaire André Pottier : fermeture de la rue Saint André à partir de la rue Saint Gervais
- Maternelle et élémentaire Jean de la Fontaine : fermeture de la rue Joseph Court au niveau du passage Jouvenet et au niveau de la rue du Nord
- Maternelle et élémentaire Claude Debussy : fermeture de la rue Gaston Veysseyère au niveau de la rue Hector Berlioz

Pour rappel, les écoles concernées depuis le mois de septembre sont :

- Maternelle et élémentaire Sapins (fermeture de la rue du Docteur Seguin au carrefour avec la rue Albert Dupuis)
- Maternelle et élémentaire Charles Nicolle (fermeture de la rue Pierre Curie au niveau du carrefour avec l'Avenue des Canadiens)
- Maternelle Jeanne Hachette (fermeture de la rue Saint André au carrefour avec la rue Lézurier de la Martel)



- Maternelle Marie Houdemare (fermeture de la rue du Cordier au carrefour avec la rue du rempart bouvreuil)
- Élémentaire Marthe Corneille (fermeture de la rue des Peupliers)
- Élémentaire Théodore Bachelet (fermeture de la rue du vert buisson)
- Élémentaire Marie Houdemare (fermeture de la rue Beffroy)
- Maternelle et élémentaire Honoré de Balzac (fermeture de la rue Devé)

L'objectif est d'apaiser et sécuriser ces rues (étroites) au moment des entrées et sorties d'écoles. Nécessité renforcée par le contexte sanitaire actuel afin de limiter les rassemblements et de favoriser une distanciation suffisante entre les personnes. L'accès aux riverains est également permis sur les périodes piétonnisées, mais la circulation doit s'effectuer à la vitesse du pas.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53